

20 février 2007

07.316

Question Blaise Courvoisier

Interdiction de la fumée dans les espaces publics

- Suite aux diverses motions parlementaires et populaires déposées en 2006, quand le Conseil d'Etat va-t-il nous faire des propositions concrètes d'interdiction de la fumée dans les lieux publics?
- Ne serait-il pas possible de donner déjà un exemple concret de civisme en interdisant la fumée dans les locaux attenants à la salle du Grand Conseil: entrée, antichambre et cafétéria et en ne laissant des cendriers que dans la seule cour du château?